

Autoroutes solaires : développer des installations photovoltaïques le long des axes routiers et ferroviaires

L'électricité solaire représente un potentiel considérable, puisque le photovoltaïque pourrait couvrir quelque 20% des besoins actuels d'ici 2050. La production d'électricité photovoltaïque n'exige pas d'espace propre. En effet, on peut utiliser les infrastructures existantes (bâtiments, voies de communication) pour y placer des modules solaires; elles se trouvent ainsi doublement mises à profit. La Suisse possède l'un des réseaux autoroutiers et ferroviaire les plus denses au monde (1763 km de routes nationales et 5687 km de voie ferrée). Dans cette optique, les parois antibruit et autres infrastructures situées le long des axes autoroutiers et ferroviaires (ponts, chaussées couvertes, etc.) sont des supports prédestinés.

Nous devrions alors créer des conditions-cadres pour utiliser au mieux cette énergie et cet espace disponible.

Idée du PDC

Le PDC propose que la Confédération exploite ou mette à disposition des cantons et des producteurs d'électricité ses infrastructures routières et ferroviaires, pour permettre le développement d'installations solaires photovoltaïques le long ou au-dessus de ces axes (parois antibruits, ponts, tunnels, chaussées couvertes, etc.). La possibilité de construire une structure permettant de supporter une installation solaire au-dessus d'un tronçon autoroutier doit être laissée pour les producteurs d'électricité.

Plusieurs projets pilotes ont déjà été développés dans le cadre du programme Energie 2000. Des installations ont également déjà été construites, par exemple sur la paroi antibruit qui longe le chemin de fer à Zurich-Oerlikon, ou l'installations exploitée par l'Office des points et chaussées du canton de Berne sur l'autoroute couverte à Sonnenhof. Une installation-pilote de toit solaire au-dessus de la future autoroute A9 est également en cours d'élaboration dans le Haut-Valais.

Ce type d'installation fonctionne, et permet de concevoir un nouveau futur énergétique pour la Suisse. En outre, elle ne coûte rien à la Confédération, qui doit simplement mettre ses infrastructures à disposition.

Intervention: http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20114017

Contact:

Christophe Darbellay
Président du PDC suisse et Conseiller national (VS)
Mobile : 079 292 46 11

Pas de Suisse sans nous.